



HAL
open science

”Si P” comme partie de la valence verbale. Le cas du verbe ”importer”

Sara Vecchiato

► **To cite this version:**

Sara Vecchiato. ”Si P” comme partie de la valence verbale. Le cas du verbe ”importer”. Repères-Dorif, 2015, 6. hal-03323386

HAL Id: hal-03323386

<https://hal.science/hal-03323386v1>

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N. 6 - RECHERCHES SUR LA SYNTAXE VERBALE EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN. HOMMAGE À CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE

Sous la direction d'Alberto Bramati



Paul Klee, Hauptweg und Nebenwege [Chemin principal et chemins secondaires]
1929, 90, huile sur toile, 83,7 x 67,5 cm, Museum Ludwig, Köln

- Alberto Bramati, *Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien - Introduction*
- André Valli, *Comment rendre compte dans un lexique syntaxique de la valence verbale en français de constructions qui présentent à la fois des caractéristiques syntaxiques et sémantiques particulières?*
- Ruggero Druetta, *Le SN postverbal de la construction impersonnelle*
- Sara Vecchiato, *SI P comme partie de la valence verbale. Le cas du verbe IMPORTER*
- Alberto Bramati – Françoise Favart, *La traduction en italien des compléments « PAR N » étroitement liés au verbe. Premières recherches*
- José Deulofeu, *Les chaînes verbales : analyse externe et analyse interne*
- Alida Maria Silletti, *Les emplois d'«ALLER + Vinf » et sa traduction en italien : le cas du futur simple*
- Marie-Noëlle Roubaud et Frédéric Sabio, *Les clivées en C'EST LÀ QUE, C'EST LÀ OÙ : structures et usages en français moderne*
- Mario Marcon, *Les rythmes lexico-syntaxiques des parémies. La place du verbe.*
- Joëlle Gardes Tamine, *Sur les métaphores à pivot verbal*
- **ET TOUT LE RESTE EST LITTÉRATURE...**
 - Fabio Scotto - Notice biographique
 - Fabio Scotto, *La Grèce est morte*

Sara Vecchiato

SI P COMME PARTIE DE LA VALENCE VERBALE. LE CAS DU VERBE IMPORTER

Sara Vecchiato
Università degli Studi di Udine
sara.vecchiato@uniud.it

Mots-clés : verbe français, valence verbale, interrogative indirecte, subordonnée hypothétique, subordonnée disjonctive

1. Introduction. *Si P*, argument ou ajout ?¹

L'analyse valencielle du verbe rencontre des difficultés bien connues quand il s'agit de trancher entre arguments et ajouts substantivaux – difficultés qui se répètent dans la complémentation phrastique.² Les subordonnées introduites par la conjonction *si* en sont un bon exemple, et cela, principalement à cause de l'amphibologie de cette conjonction. D'une part, la forme *si* sert d'adverbe et de conjonction, les deux se distinguant par leur étymologie (*Trésor de la langue française* ; MULLER 1994) ; d'autre part, *si* en tant que conjonction est généralement considéré comme le marqueur prototypique de la condition (DE VOGÜÉ 1999), mais il est employé aussi pour introduire les interrogatives indirectes. Par ailleurs, cette homologie formelle entre condition et interrogation est fréquente dans bien des langues non apparentées : entre autres, plusieurs langues slaves, germaniques, romanes ainsi que l'hébreu présentent la même conjonction pour la subordonnée hypothétique et l'interrogation indirecte (FEUILLET 1994, § 3.3).

Dans la construction dite interrogative indirecte, la subordonnée peut être obligatoire pour la bonne construction de la phrase et entre donc dans le schéma valencielle associé au verbe, alors que la subordonnée hypothétique est typiquement considérée comme un élément « non nucléaire » (TESNIÈRE 1969, § 241 ; CORMINBOEUF 2008) :

- 1a) Hannah Blumm se demande si elle veut vraiment continuer à exercer son métier.
- 1b) Laure Manaudou a du pain sur la planche si elle veut valider son retour dans les bassins par une qualification.

- 2a) ? Hannah Blumm se demande.
- 2b) Laure Manaudou a du pain sur la planche.³

Certaines constructions syntaxiques comme le détachement peuvent rendre difficile de trancher entre les deux typologies de subordonnées :

- 3) Si ça vous dérange, dites-le moi franchement.

Les subordonnées *Si P* posent également des problèmes d'interprétation avec certains verbes. Entre autres, Wimmer (1981a ; 1981b) utilise le verbe *importer* pour démontrer l'existence d'un troisième type d'emploi de la conjonction *si* ayant une valeur intermédiaire entre « interrogative » et « hypothétique », parce que la lecture « interrogative » n'est pas dominante :

- 4) Qu'importe, après tout, si nous dérangeons les parents ?

Notre contribution prendra en examen précisément le cas de la subordonnée *Si P* construite avec le verbe *importer*. Nous allons suggérer que certaines difficultés d'analyse sont dues au fait que la subordonnée interrogative joue le rôle de ce que la terminologie traditionnelle appelle un sujet. En nous appuyant sur la méthode du Lexique-grammaire (GROSS 1975, LAPORTE 2004), nous reprenons l'hypothèse de Borillo (1978) selon qui l'acceptabilité de la subordonnée interrogative indirecte sujet en français présente une certaine gradation selon le verbe choisi pour l'analyse (§ 2). Dans un second temps, nous tâcherons de décrire les caractéristiques distributionnelles du verbe *importer* concernant les subordonnées en *que* et en *si*. Nous argumenterons que, la dichotomie entre subordonnée interrogative et hypothétique étant valide, la subordonnée *Si P* construite avec *importer* est bien une interrogative indirecte faisant partie de la valence verbale (§ 3). Nous reviendrons alors à l'hypothèse d'une proposition *Si P* non-interrogative, en mettant en relief certaines contradictions distributionnelles (§ 4).

2. *Si P* « interrogatif » comme sous-structure de *Si P* ou *si P*

Les interrogatives indirectes et les complétives ont en commun la possibilité de remplacer un groupe nominal et d'être un complément non effaçable (ROSENBAUM 1967, TESNIÈRE 1969 § 243) :

- 5a) Le logiciel reconnaît automatiquement les limites antérieures et postérieures de la rétine.
 5b) Le logiciel reconnaît qu'une commande a été utilisée.
 5c) Le logiciel reconnaît si vous êtes debout ou assis.⁴

Selon Gross (1975 : 65), la nature nominale des interrogatives indirectes, tout en étant moins claire que celle des complétives, devient plus claire si on considère la possibilité de pronominalisation :

- 6a) Il sait que dans quelques jours il va être libre.
 6b) Il le sait.

- 7a) Dans quelques jours, il saura si la justice américaine accepte de l'innocenter.
 7b) Dans quelques jours, il le saura.⁵

Plusieurs liens syntaxiques et sémantiques établissent un continuum entre assertion et interrogation (BORILLO 1978 : 44-66, KERBRAT-ORECCHIONI 1991). Cependant, ce parallélisme doit être nuancé par plusieurs restrictions. D'abord, quoique les verbes régissant des complétives et des interrogatives indirectes soient le plus souvent les mêmes, leur emploi n'est pas identique :

- 8a) Je sais que le paquet est arrivé.
 8b) ? Je sais si le paquet est arrivé.⁶

En outre, en français la distribution des interrogatives indirectes partielles comprend des verbes qui ne régissent ni des complétives ni des interrogatives indirectes totales, ce qui justifie un traitement séparé des interrogatives indirectes totales et partielles (MULLER 2001 : 172) :

- 9a) *Marie a dessiné sur la nappe que le salon serait rond.
 9b) *Marie a dessiné sur la nappe si le salon sera rond.
 9c) Marie a dessiné sur la nappe quelle forme aurait son futur salon.⁷

Une différence importante entre les interrogatives indirectes et les complétives en français concerne la position de sujet et de complément prépositionnel. Théoriquement, les interrogatives indirectes devraient occuper les mêmes positions qu'une complétive, c'est-à-dire les positions associées aux fonctions syntaxiques de sujet, de complément direct et de complément indirect (GROSS 1975) :⁸

- 10a) **Le client** feuillette un livre. = *NO V NI*
 10b) La vendeuse appelle **le client**. = *NO V NI*
 10c) La vendeuse parle **au client**. = *NO V Prép NI*
 10d) La vendeuse présente **le client** au patron. = *NO V NI Prép N2*

- 11a) **Que Max chante** fascine Léa. = *(Qu P)0 V NI*
 11b) Léa souhaite **que Max chante**. = *NO V (Qu P)1*
 11c) Léa veille à **ce que Max chante**. = *NO V Prép (Qu P)1*
 11d) Léa dit **qu'elle chante aussi** à Max. = *NO V (Qu P)1 Prép N2* (= Léa dit à Max qu'elle chante aussi)

Dans la pratique, nous nous heurtons au fait que les exemples d'interrogatives indirectes traitées dans la littérature sont le plus souvent en position de complément direct. En revanche, les interrogatives indirectes en position de sujet et de complément prépositionnel sont traitées de façon moins systématique et leur acceptabilité ne fait pas l'unanimité.⁹

Les interrogatives indirectes prépositionnelles sont considérées par certains linguistes comme des emplois marginaux, quoique des attestations soient repérées.¹⁰ Des discordances similaires sont observées pour les interrogatives indirectes en position de sujet : d'après Huot (1981 : 128) et Delaveau (1992), elles seraient totalement exclues, alors que selon Borillo (1978), elles seraient possibles avec certains verbes. L'analyse se complique à cause de phénomènes comme le détachement et le clivage : d'après Delaveau (1992), c'est la position de la subordonnée qui détermine sa nature : si elle précède le verbe de la phrase principale, il s'agit d'une hypothétique ; si elle suit le verbe, il s'agit d'une interrogative. Cependant, les exemples proposés par Achard-Bayle (2007) et par Corminboeuf (2009) semblent contredire cette dichotomie :¹¹

- 12a) Mais dites-le, si vous n'êtes pas d'accord.
 12b) S'il avait des préférences, il ne le laissait pas deviner.

Afin de résoudre cette ambiguïté, plusieurs tests syntaxiques ont été proposés, dont la possibilité d'insertion d'un dispositif clivé pour les hypothétiques et d'un dispositif pseudo-clivé pour les interrogatives ; la coordination par *que* pour les hypothétiques et par *si* pour les interrogatives ; la possibilité de mettre au futur ou bien au conditionnel le verbe de la

subordonnée (DELAVEREAU 1980). Cependant, la validité de ces tests a été remise en question (CORMINBOEUF 2009) : entre autres, Roubaud et Sabio (2010 § 2.3, § 3.5) ont montré que les dispositifs clivé et pseudo-clivé ne sont pas décisifs pour distinguer une subordonnée hypothétique d'une interrogative indirecte :

13a) c'est pas le nombre d'étoiles qui compte, c'est si elles sont lumineuses ou pas.

13b) c'est pas seulement l'embauche de nouveaux salariés qui représente un coût supplémentaire pour nous, c'est surtout si on doit les payer trente-cinq heures.

13c) ce que je voudrais savoir c'est si je pourrais obtenir un poste pour cette recherche.

13d) ce qui serait grave c'est si il y a un accident mortel.

Le critère le plus efficace, selon les études sur cet aspect, demeure la possibilité d'employer pour la construction interrogative la forme disjonctive « ou non » ou bien « ou pas » (BORILLO 1978 : 45). Ce critère nous paraît cohérent avec le principe d'*expansion maximale*, selon lequel pour l'analyse linguistique il faut privilégier l'emploi qui comporte le plus grand nombre d'actants (BOONS, GUILLET, LECLÈRE 1976 : 165). L'expansion maximale permet de rendre visible la structure argumentale d'un verbe et, à travers cela, des cas de polysémie ou d'homonymie verbale.¹² Sur la base de ce principe, la forme *NO V si P* dite interrogative est en fait la « sous-structure » (GROSS 1975, § 1.4) de la forme disjonctive *NO V si P ou si P*. Les subordonnées hypothétiques réagissent négativement à ce test :

14a) Max se demande si Léa s'intéresse à lui (E + ou non).

14b) Si Léa s'intéresse à lui, Max restera.

14c) *Si Léa s'intéresse à lui ou non, Max restera.

Un argument de plus en faveur de ce test vient de la comparaison interlinguistique : contrairement à d'autres langues où l'on observe une ambiguïté similaire entre les conjonctions hypothétique et interrogative (§ 1), la langue allemande emploie deux conjonctions différentes pour les subordonnées hypothétique et interrogative, à savoir *wenn* et *ob*. L'antéposition de la subordonnée est possible dans les deux cas, mais seulement *ob* permet la forme disjonctive (PROVÔT-OLIVIER 2011) :¹³

15a) Ich weiß nicht, ob er noch lebt oder nicht.

Je ne sais pas s'il vit encore ou pas.

15b) Ob er noch lebt oder nicht, weiß ich nicht.

S'il vit encore ou pas, je ne le sais pas.

16a) Ich käme gern, wenn ich Zeit hätte.

Je viendrais volontiers, si j'avais le temps.

16b) *Ich käme gern, wenn ich Zeit hätte oder nicht.

*Je viendrais volontiers, si j'avais le temps ou pas.

17a) Wenn ich Zeit hätte, käme ich zu dir.

Si j'avais le temps, je viendrais chez toi.

17b) * Wenn ich Zeit hätte oder nicht, käme ich zu dir.

*Si je ne l'avais pas fait ou non, quelqu'un d'autre l'aurait fait.¹⁴

Les « constructions coucous » décrites par Muller (1996 : 216) admettent que des subordonnées en *si* soient associées à la position syntaxique de sujet. Alors que (18a) est un cas de reprise anaphorique d'une subordonnée avec un pronom clitique objet, dans (18b) le pronom *celà* reprend la subordonnée en fonction de sujet. Dans (18b), à la différence de (18a), la disjonction n'est pas possible, tandis que *si* peut être remplacé par la locution conjonctive *au cas où*, ce qui fait penser que la subordonnée en *si* est une hypothétique (CORMINBOEUF 2009) :

18a) Si je peux t'écrire, je te l'écrirai (que je peux t'écrire).

18b) Si Paul vient, cela (= que Paul vienne) fera partir Marie.

Il nous semble approprié de ne pas considérer dans notre analyse les structures de détachement ni de pseudo-clivage, afin d'isoler les cas où une interrogative indirecte en position de sujet est effectivement possible. La variable fondamentale correspondrait plutôt au choix du verbe régissant (BORILLO 1978 : 69) :

19a) *Si Jean devra prendre la parole ne figure pas dans les instructions qui ont été distribuées.

19b) *S'il a acheté ou volé m'est égal.

19c) S'il a acheté ou volé ne concerne personne.¹⁵

3. Si P ou si P et le verbe importer

Le verbe *importer* dans son acception « être important, compter » est un verbe à complétive intransitif qui entre dans une construction de type *(Qu P)0 V Prép NI*,¹⁶ c'est-à-dire qu'il accepte un complément introduit par une préposition (*à* ou *pour*) et une complétive *Qu P*, normalement au subjonctif (20b), qui commute avec un nom en position de sujet (20a). La complétive peut être remplacée par une structure de type *le fait que P* (GROSS 1975 : 52) :

- 20a) Le président veut s'occuper des choses qui importent pour les Français.
- 20b) Choisissez votre objectif. Qu'il soit professionnel, personnel, sentimental peu importe.
- 20c) Le fait qu'il s'agisse de femmes nous importe peu aujourd'hui.¹⁷

La transformation d'*extraposition* avec le pronom *il* en position de sujet (21a) ou bien la réduction de la complétive à une infinitive introduite par la préposition *de* (21b) rend parfois la phrase plus naturelle :

- 21a) Il importe pour nous que cela commence le plus vite possible.
- 21b) Il importe pour la gauche de n'ouvrir aucun espace à la droite.¹⁸

Ce verbe se construit fréquemment avec les adverbes quantifieurs *guère* et *peu*, avec des exclamations ou des questions rhétoriques employant l'outil *que*, et plus en général avec des expressions caractérisables comme une « négation atténuée » (WILLEMS 1979, DUCROT 1991). Dans ce cas-là, le sujet nominal ou la complétive se trouvent souvent en position postverbale, sans extraposition (ex. 22c ; 22d ; 22e) :

- 22a) Il importe peu que l'irrecevabilité d'une demande ne soit pas d'ordre public.
- 22b) Seul le résultat de mon équipe m'importe.
- 22c) Pour François Hollande peu importent les critiques, Jean-Marc Ayrault a sa confiance.
- 22d) Qu'importe pour eux que Nicolas Sarkozy ait contredit François Fillon.
- 22e) Peu importe le fait que ce message soit complètement faux.¹⁹

En ce qui concerne la subordonnée interrogative, nous savons que Wimmer (1983) n'inclut pas *importer* dans la liste des verbes introducteurs de *si* interrogatif, tandis que selon Muller (1994 : 199) il n'y a guère de possibilité de construction de l'interrogative indirecte comme sujet ou comme sujet extraposé :

- 23a) *S'il viendra (ou non) m'importe peu.
- 23b) ? Qui viendra m'importe peu.²⁰

En revanche, nous observons que la position postverbale de la subordonnée avec extraposition du sujet peut améliorer l'acceptabilité de la phrase. Cette construction est attestée dans plusieurs ouvrages, littéraires et non, du XVII^e au XX^e siècle, quoique les attestations contemporaines que nous avons repérées soient rares :

- 24a) Il importe peu si c'est de la main gauche ou de la droite qu'il lui ait donné le coup de la mort.
- 24b) Il importe peu si l'une des formes testamentaires semble avoir été préférée par le testateur.
- 24c) Il n'importe si de tels artifices sont les conditions de leurs victoires.
- 24d) Le héros a vu la déesse nue et il n'importe guère si telle était son intention.
- 24e) Il importe peu si le blog n'est pas en accord avec son auteur.²¹

Néanmoins les formes attestées le plus souvent sont celles où la subordonnée se trouve en position postverbale, sans sujet impersonnel *il* (TASMOWSKI, WILLEMS 1987). On parlera alors de *permutation* du sujet :

- 25a) Peu importe si on me prend pour un modèle ou pour un idiot.
- 25b) Qu'importe si c'est vrai ou non.
- 25c) Et n'importe si on la connaissait déjà.
- 25d) Et pour les filles autour des amoureux, celles à McGee, à Alcée Labauve, n'importe si les garçons Labranche descendaient d'un Allemand nommé Zweig, n'importe si Jody McBrown était issu d'Indiens Attakapas.²²

En plus des formes *Si P*, des complétives *Qu P* et du groupe nominal *le fait que P*, la position de sujet préverbal peut être également occupée par une construction analogue à *le fait que P* : les noms *fait* et *question* introduisent une infinitive avec le verbe *savoir*, qui régit à son tour la structure *Si P ou si P*.

- 26a) Le fait de savoir si c'est la véritable valeur qu'attribuent les individus à leur vie importe peu.
- 26b) La question de savoir si la démarche est volontaire ou non importe peu.²³

Cette construction peut également se trouver en position postverbale, tout comme l'interrogative indirecte proprement dite :

- 27a) Peu importe le fait de savoir si Nicolas Sarkozy et François Fillon s'entendent bien ou mal.
27b) Qu'importe le fait de savoir si Denis Gautier-Sauvagnac a prévenu à telle ou à telle date ou non la Présidente.²⁴

Dans ce contexte, les deux structures (*la question + le fait*) de savoir *si P* ou *si P* et la forme *Si P* ou *si P* sont à peu près interchangeables entre elles et avec un sujet substantival, comme le montrent les exemples suivants :

- 28a) Seul importe le fait de savoir, peu importe si les autres souffrent.
28b) Peu importe finalement le fond de l'affaire et le fait de savoir si Europcar est coupable ou pas.²⁵

En position postverbale, avec sujet extraposé, nous trouvons également l'infinitive avec le verbe *savoir*. De même, *savoir* à l'infinitif peut se trouver en position préverbale suivi de la structure *Si P* ou *si P* :

- 29a) Il importe peu de savoir si Dieu existe.
29b) Savoir si Bonneguéule est un magazine ou un blog m'importe peu.²⁶

Cet emploi du verbe *savoir* ne semble pas être un phénomène accidentel dans les interrogatives indirectes. D'une part, Borillo (1978 : 63) remarque qu'avec certains « substantifs opérateurs » (*question, problème, chose*, etc.), les phrases sont assez mal acceptées sans ce verbe à l'infinitif :²⁷

- 30a) ? La question essentielle reste si nous pouvons le faire.
30b) La question essentielle reste de savoir si nous pouvons le faire.

- 31a) ? La question si nous pouvons le faire se pose.
31b) La question de savoir si nous pouvons le faire se pose.

- 32a) *On posera le problème qui est responsable.
32b) On posera le problème de savoir qui est responsable.

D'autre part, toujours selon Borillo (1978 : 62), le verbe *savoir*, tout comme *voir*, est employé avec un groupe de verbes comme *chercher, se demander, envisager, guetter*, qui ont un sens « dans lequel se dégage l'idée d'un savoir fixé comme but ». Avec ces verbes, l'infinitif *savoir* peut disparaître sans modification de la construction :

- 33a) Il guette si le facteur arrive.
33b) Il guette pour voir s'il y a de nouvelles informations.

- 34a) Il cherche s'il y a de nouvelles informations
34b) Il cherche à savoir s'il y a de nouvelles informations.²⁸

La distribution de (*le fait + la question*) de savoir *si P* ou *si P* étant superposable à celle de *Si P* ou *si P* avec le verbe *importer*, on peut se demander si ces deux structures entrent dans une relation d'équivalence paraphrastique analogue à celle qui relie les complétives *Qu P* et les structures du type *le fait Qu P* (GROSS 1975, § 1.3). Il est important de remarquer que la distribution des deux structures n'est aucunement identique avec d'autres verbes et dans tous les contextes :

- 35a) Il faut dire si Max viendra ou pas.
35b) *Il faut dire (*le fait + la question*) de savoir si Max viendra ou pas.

- 36a) Je me demande si Luc viendra ou pas.
36b) *Je me demande le fait de savoir si Luc viendra ou pas.

En même temps, ces asymétries ne sont pas exclusives de ces constructions, puisque la distribution des complétives et des structures *le fait Qu P* n'est pas identique non plus ni dans la classe des verbes à un complément (classe 6) ni dans celle des verbes à deux compléments (classe 9, cf. GROSS 1975) :²⁹

- 37a) J'accepte (qu'il vienne + le fait qu'il vienne).
37b) Je pense (qu'il viendra + *le fait qu'il viendra).

- 38a) J'ai caché à Max (que Paul sera là + le fait que Paul sera là).
38b) J'ai dit à Max (que Paul sera là + *le fait que Paul sera là).

Par ailleurs, le verbe *importer* admet également des subordonnées en *que* ayant une forme disjonctive, tout comme des structures du type *le fait Qu P* avec disjonction :

- 39a) Peu importe le fait que le journaliste de banlieue soit issu ou non des cités.
39b) Pour autant que je gagne, peu m'importe que vous gagniez ou perdiez.³⁰

Nous suggérons de garder comme hypothèse de travail que dans les phrases avec le verbe *importer*, *Si P* ou *si P* occupe une position d'argument, tout comme les complétives, les infinitives et les structures nominales de type *le fait Qu P* et (*le fait + la question*) de savoir *si P* ou *si P*. La régularité de ce parallélisme est évidemment à vérifier avec d'autres verbes. Entre autres, le verbe *concerner* semble être un autre candidat potentiel. Il s'agit dans ce cas-là d'un verbe à complétive transitif qui entre dans une construction de type (*Qu P*)*O V NI* :³¹

- 40a) La transformation numérique ne concerne pas que les entreprises.
40b) Que l'état d'Israël se proclame Juif ou non ne les concerne pas.
40c) S'ils sont encore ensemble ou non ne les concerne qu'eux.
40d) La question de savoir si c'est rentable ou non ne les concerne pas.³²

4. Le verbe *importer* et la construction *Si P* « hypothétique »

Le parallélisme établi au paragraphe (§ 3) nous induit donc à conclure que la structure *Si P* ou *si P* fait effectivement partie de la valence du verbe *importer*. Cette supposition est indirectement contestée par Wimmer (1981a), qui utilise précisément le verbe *importer* dans son argumentation visant à démontrer l'existence d'une troisième conjonction *si* ayant une valeur intermédiaire entre « interrogative » et « circonstancielle ». Elle cite des exemples où l'événement évoqué n'est pas remis en cause par une alternative :

- 4) Qu'importe, après tout, si nous dérangeons les parents ?

À partir de ces occurrences, Wimmer (1982b : 10) établit un parallélisme entre la forme *Qu'importe que P* et *Qu'importe si P*, où l'emploi de l'imparfait donnerait à la subordonnée une valeur hypothétique (ex. 41d). La possibilité que cette construction soit une interrogative indirecte est bien prise en considération, puisque la forme disjonctive est possible, mais l'interprétation hypothétique est tout de même préférée (WIMMER 1981a) :

- 41a) Qu'importe que Pierre soit là.
41b) Qu'importe si Pierre est là.
41c) Qu'importe si Pierre est là (ou non).
41d) Qu'importe si Pierre est (était « hypothétique ») là.³³

Selon notre point de vue, comme la forme disjonctive est possible même avec le verbe de la subordonnée à l'imparfait (41c), l'incertitude entre une interprétation « interrogative » et une « hypothétique » a sans doute été induite par une terminologie déroutante. Ce que nous voudrions suggérer, c'est que le verbe *importer* peut avoir pour argument une interrogative indirecte même s'il n'exprime pas l'acte de poser une « question ».

En effet, l'interrogative indirecte est traditionnellement traitée comme une « question rapportée », sémantiquement équivalente à un certain type de phrase déclarative contenant un verbe performatif (*demander, dire*) suivi de l'interrogative indirecte correspondante (KARTTUNEN 1977, WIMMER 1982a, SHERMAN 2006).

- 42a) Irez-vous ? → Elle me demande si j'irai.
42b) Quel est ton nom ? → Dis-moi quel est ton nom.³⁴

Le terme « question rapportée » pose des problèmes sur la définition de cette structure du point de vue énonciatif : en principe, le terme *question* ne se réfère qu'à l'acte de langage visant à obtenir une réponse de l'interlocuteur (KERBRAT-ORECCHIONI 1991). Cependant, tous les verbes régissant des interrogatives indirectes ne sont pas des performatifs exprimant l'acte de poser une question : par exemple, *deviner, oublier, établir*, etc.³⁵

Il est vrai que le rapprochement entre les structures *Si P* ou *si P* et *Qu P* n'est pas sans raison, étant donné que l'on repère des occurrences du verbe *importer* avec une subordonnée en *que* ayant également une forme disjonctive :

- 43a) Qu'il s'agisse d'une ligne de bijoux ou d'un message politique importe peu.
43b) Pour autant que je gagne, peu m'importe que vous gagniez ou perdiez.³⁶

Un problème potentiel est posé par le phénomène du détachement qui peut rendre difficile de distinguer ces phrases des « subordonnées paratactiques ». Celles-ci sont analysées comme des hypothétiques de sens concessif (DE VOGÜÉ 1999, NAKAMURA-DELLOYE 2008, ACHARD-BAYLE 2009) :

- 44a) Que tu l'invites ou non, de toute façon il viendra.
44b) Je pars, que cela vous plaise ou non.

Les structures où la subordonnée est reprise par le pronom *cela/ça* nous semblent particulièrement ambiguës:

- 45) Que ce regret soit justifié ou non, cela importe peu ici.³⁷

Si nous gardons comme critère distinctif entre *si* « interrogatif » et *si* « hypothétique » la possibilité d'avoir une forme disjonctive, puisque celle-ci est possible avec le verbe *importer*, il en découle que les formes *Si P* reprises ou anticipées par le pronom *cela/ça* ne sont pas analysables comme des subordonnées hypothétiques, et qu'elles sont des interrogatives :

- 46a) S'ils mentent, exagèrent ou non, ça importe peu.
46b) Mes parents m'ont toujours supportée et pour eux, ça leur importe peu si je veux des enfants ou non.
46c) Cela importe peu si le Paraguay a reconnu ou non le Kosovo. Plus de 65 % de la richesse mondiale l'a fait.³⁸

5. Conclusions

Nous avons choisi de travailler avec le verbe *importer*, qui présente à notre avis des caractéristiques distributionnelles intéressantes. Du point de vue sémantique, on peut le décrire comme un verbe exprimant un « degré d'intérêt », tout comme *concerner*, *intéresser*, *regarder* et d'autres, qui ont été identifiés comme pouvant tolérer des subordonnées interrogatives indirectes sujet (BORILLO 1978, VECCHIATO 2013). Du point de vue syntaxique, il s'agit d'un verbe à complétive intransitif qui accepte un complément indirect : comme pour d'autres verbes de cette typologie, l'extraposition peut rendre la phrase plus naturelle ; la position de sujet peut également être occupée par le groupe nominal de type *le fait que P*, qui entre dans une relation d'équivalence paraphrastique avec la complétive (GROSS 1975). Il est également possible de trouver le sujet nominal ou la complétive en position postverbale.

La distribution des subordonnées de type *Si P* ou *si P* avec le verbe *importer* reflète en partie la distribution des complétives : la position de sujet syntaxique préverbal est difficilement occupée par la subordonnée telle quelle, mais nous repérons plusieurs attestations de phrases avec sujet extraposé ; la construction la plus fréquente est tout de même celle où la subordonnée se trouve en position postverbale, sans extraposition. La position de sujet préverbal et postverbal peut être occupée par les structures *le fait Qu P* et (*le fait + la question*) *de savoir si P* ou *si P*, de même que par une infinitive avec le verbe *savoir*. Cette alternance entre groupe nominal et phrase subordonnée nous amène à conclure que l'interrogative indirecte fait partie de la valence du verbe *importer*. Nous sommes encouragée à garder cette hypothèse de travail par le fait que d'autres verbes (comme *concerner*) présentent une situation analogue et par le fait que les asymétries distributionnelles entre complétives et groupes nominaux du type *le fait Qu P* semblent aussi imprévisibles que celles concernant les interrogatives indirectes. Un contre-argument pourrait consister dans la possibilité de construire le verbe *importer* avec des subordonnées de type *Si P* sans disjonction, éventuellement dans des constructions à détachement avec *cela/ça* anaphorique. Cependant, le test d'expansion maximale permet d'établir que ces subordonnées sont effectivement à analyser comme des sous-structures de subordonnées interrogatives indirectes *Si P* ou *si P*. Des difficultés d'ordre interprétatif sur la nature « interrogative » de la subordonnée rappellent une fois de plus le décalage entre les propriétés distributionnelles de cette structure et une terminologie traditionnelle qui risque de s'avérer déroutante pour l'analyse.

Références

- ACHARD-BAYLE, Guy, « De l'extra- à l'intraprédicatif : polyvalence de *Si ?* », *SKY Journal of Linguistics*, n. 20, 2007, p. 9-34.
- ACHARD-BAYLE, Guy, « Détachement topical et organisation en écho du texte : le cas des 'Si P' contrastives », in APOTHÉLOZ, Denis, COMBETTES, Denis, NEVEU, Franck (éd.), *Les linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 3-20.
- BOONS, Jean-Paul, GUILLET, Alain, LECLÈRE, Christian, *La structure des phrases simples en français: constructions intransitives*, Genève, Droz, 1976.
- BORILLO, Andrée, *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*, Thèse d'État, Université de Provence, 1978.
- BRAMATI, Alberto, *Objets, ajouts, rection. Les compléments des verbes français et italiens*, Trento, Egon, 2008.

- CORMINBOEUF, Gilles, « Entre détachement et intégration : la topographie des constructions *ensi* et le marquage de la structure informationnelle », in DURAND, Jacques, HABERT, Benoît, LAKS, Bernard (éd.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2008, p. 2439-2451.
- CORMINBOEUF, Gilles, « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain », in APOTHÉLOZ, Denis, COMBETTES, Denis, NEVEU, Franck (éd.), *Les linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 203-216.
- DEFRANCQ, Bart, *L'interrogative enchâssée. Structure et interprétation*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2005.
- DELAVEAU, Annie, « Questions sur l'analyse de *si* », *Linx*, n. 2, 1980, p. 7-34.
- DELAVEAU, Annie, « Si, la syntaxe et le point de vue des positions », in AA.VV., *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 1992, p. 107-122.
- DE VOGÜÉ, Sarah, « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *Linx*, n. 41, 1999, URL : <http://linx.revues.org/1251>.
- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, [1991] 2003.
- Duden. Das große Wörterbuch der deutschen Sprache*, 2011, CD-ROM, Leipzig, Duden, <http://www.duden.de/suchen/dudenonline>.
- FAVA, Elisabetta, « *Le frasi interrogative indirette*, in RENZI, Lorenzo, SALVI, Giampaolo, CARDINALETTI, Anna (a c. di), *Grande grammatica italiana di consultazione*, nuova ed., vol. 2, Bologna, Il Mulino, 2001, p. 675-720.
- FEUILLET, Jack, « Typologie de l'interrogation globale », in BOUCHER, Paul, ROULLAND, Daniel (éd.), *L'interrogation. Des marques aux actes*, Rennes, PUR, 1994, p. 7-33.
- GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André, *Le bon usage*, 13e éd., Bruxelles/Paris, De Boeck/Duculot, [1993] 2004.
- GROSS, Maurice, *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann, 1975.
- HUDDLESTON, Rodney, PULLUM, Geoffrey K., *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, CUP, 2002.
- HUOT, Hélène, *Costructions infinitives du français. Le subordonnant DE*, Genève/Paris, Droz, 1981.
- KARTTUNEN, Lauri, « Syntax and Semantics of Questions », *Linguistics and Philosophy*, n. 1, 1977, p. 1-44.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? », in KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (éd.), *La question*, Lyon, PUL, 1991, p. 87-111.
- LAPORTE, Éric, « Foreword », in LECLERE, Christian, LAPORTE, Éric, PIOT, Mireille, SILBERZTEIN, Max (éd.), *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire*, Amsterdam-Philadelphie, Benjamins, 2004, pp. xi-xxi.
- LAPORTE, Éric, « Exemples attestés et exemples construits dans la pratique du lexique-grammaire », in FRANÇOIS, Jacques (éd.), *Observations et manipulations en linguistique: entre concurrence et complémentarité*, Louvain, Peeters, 2008, p. 11-32.
- LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- MULLER, Claude, « Combien faut-il distinguer de *si*? », in IBRAHIM, Amr (éd.), *Supports, opérateurs, durées*, Paris, Belles Lettres, 1994, p. 185-206.
- MULLER, Claude, *La subordination en français*, Paris, Colin, 1996.
- MULLER, Claude, « Sémantique de la subordination : l'interrogation indirecte », in ROUSSEAU, André (éd.), *La sémantique des relations*, Lille, Univ. Charles-de-Gaulle, 2001, p. 163-177.

MUNSAT, Stanley, « Wh-Complementizers », *Linguistics and Philosophy*, n. 9(2), 1986, p. 191- 217.

NAKAMURA, Takuya, « Sur les interrogatives indirectes construites avec *sur* : leur distribution avec verbes à deux compléments », in DURAND, Jacques, HABERT, Benoît, LAKS, Bernard (éd.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2008, p. 2577- 2586.

NAKAMURA-DELLOYE, Yayoi, « Typologie des subordonnées et des connecteurs en vue de la détection automatique des propositions syntaxiques du français », in CONSTANT, Matthieu (éd.), *Description linguistique pour le traitement automatique du français*, Cahiers du Cental, n. 5, Louvain, PUL, 2008, p. 143-163.

PEETERS, Jean, « De l'interrogation à la question », in BOUCHER, Paul, ROULLAND, Daniel (éd.), *L'interrogation. Des marques aux actes*, Rennes, PUR, 1994, p. 7-33.

PROVÔT-OLIVIER, Agnès, *Le conditionnel en français et ses équivalents en allemand : le concept de référentiel temporel et l'analyse aspecto-temporelle et énonciative*, Thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne, 2011.

ROSENBAUM, Peter S., *The grammar of English Predicate Complement Constructions*, Cambridge (Massachusetts), MIT, 1967.

ROUBAUD, Marie-Noëlle, SABIO, Frédéric, « Les Si-Constructions et la fonction sujet en français contemporain », in NEVEU, Franck, MUNI TOKE, Valelia, KLINGLER, Thomas, DURAND, Jacques, MONDADA, Lorenz, PREVOST, Sophie (éd.), *Actes du 2^e Congrès Mondial de linguistique française*, 2010, New Orleans, CMLF, pp. 1-12.

ROUSSEAU, André (éd.), 1998, *La transitivité*, Lille, Septentrion.

SANDFELD, Kristian, *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, [1936] 1965.

SHERMAN, Brett, « Semantics of Interrogatives », in BROWN, Keith (ed.), *Encyclopedia of Language & Linguistics* (2e éd.), Amsterdam, Elsevier, 2006, p. 167-170.

TASMOWSKI, Liliane, WILLEMS, Dominique, « Les phrases à première position actancielle vide: 'Par la porte ouverte (il) entrainait une odeur de nuit et de fleurs' », *Travaux de linguistique*, n. 14/15, 1987, p. 177-192.

TESNIÈRE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd., Paris, Klincksieck, 1969.

TOLONE, Elsa, *Analyse syntaxique à l'aide des tables du Lexique-Grammaire français*, Saarbrücken, EUE, 2012.

Trésor de la langue française, sous la dir. de Paul IMBS, Bernard QUEMADA, 1971-1994, Paris, CNRS/Gallimard, <http://atilf.inalf.fr>.

VECCHIATO, Sara, « Synonymie en syntaxe. Étude de la complémentation verbale à travers des réseaux d'emplois synonymiques (*connaître, reconnaître, savoir*) », in CIGADA, Sergio, VERNA, Marisa (a c. di), *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano*, Milano, Vita e Pensiero, 2008, p. 427-450.

VECCHIATO, Sara, « Synonymie et paraphrase dans la subordination : l'interrogation indirecte en français et en italien », in CAPPELLO, Sergio, CONENNA, Mirella, DUFIET, Jean-Paul (éd.), *La synonymie au-delà du lexique*, Udine, Forum, 2012, p. 59-77.

VECCHIATO, Sara, « *Qu'importe si... Che importa se...* Sur les interrogatives indirectes avec les verbes à complétive sujet en français et en italien », in BAPTISTA, Jorge, MONTELEONE, Mario (eds.), *32nd International Conference on Lexis and Grammar (Universidade do Algarve, Faro, Portugal, September 10-14, 2013), PreProceedings*, Faro, UAlg FCHS, 2013, p. 135-142.

WILLEMS, Dominique, « À propos de la gravitation en langue et son utilisation pragmatique. La montée de la négation et autres phénomènes en français », in VELDE, Marc, VANDEWEGHE, Willy (eds.), *Bedeutung, Sprechakte und Texte*, Gent, de Gruyter, 1979, pp. 135-144.

WIMMER, Christine, « Une troisième conjonction Si ? », *L'Information Grammaticale*, n. 10, 1981a, p. 3-11.

WIMMER, Christine, « Une troisième conjonction Si ? (suite) », *L'Information Grammaticale*, n. 11, 1981b, p. 7-10.

WIMMER, Christine, « Syntaxe et interprétation de la structure *V si p* (interrogative indirecte) », *Le français moderne*, n. 50, 1982a, p. 205-223.

WIMMER, Christine, « Si P 'hypothétique' », *L'Information Grammaticale*, n. 13, 1982b, p. 10-12.

WIMMER, Christine, « Les verbes introducteurs de *si* interrogatif indirect et la description lexicographique », *Travaux de Linguistique et Littérature*, n. XXI(1), 1983, p. 172-214.

1

Nous remercions Sonia Gerolimich, Iris Jammerneegg et Takuya Nakamura pour leurs commentaires éclairés, aussi bien que les rapporteurs anonymes de la revue pour leurs remarques et suggestions.

2

Pour un aperçu de cette question, nous renvoyons entre autres à Rousseau (1998) et à Bramati (2008).

3

Dans ce travail nous basons en partie sur des phrases construites, en partie sur des occurrences repérées sur Internet. Voir Laporte (2008) pour une réflexion méthodologique générale à ce sujet. Suivant Vecchiato (2008), nous n'avons pas choisi de typologie textuelle particulière, parce que nous estimons que l'exclusion de certaines typologies risquerait de limiter l'accès à des attestations importantes pour l'analyse.

L'exemple (1a) est tiré de *Le Monde*, 30 octobre 2013, « La vie après le chômage » ; (1b) est tiré de *Le Monde*, 13 novembre 2011, « Natation : Manaudou a encore du travail, Phelps reçu cinq sur cinq ». Les exemples (2a) et (2b) sont construits.

4

L'exemple (5a) est tiré d'Alain Gaudric *et al.*, *OCT de la macula*, Paris, Elsevier Masson, 2007, p. 24 ; (5b) de Valérie Belynyck, *Introduction d'une vue textuelle synchronisée avec la vue géométrique primaire dans le logiciel Cabri-II*, Thèse de doctorat, Université Grenoble 1, 1999, p. 80 ; (5c) de Yasmine Kasbi, *Les Serious Games : une Révolution*, Liège, Edipro, 2012, p. 270.

5

L'exemple (6a) est tiré de *L'Express*, 15 janvier 2009, « L'ex-activiste italien Battisti bientôt libre », (7a) est tiré de *L'Express*, 24 janvier 2014, « États-Unis: pour la justice, soutenez Hank Skinner ».

6

Nous nous limitons à la forme affirmative des verbes, quoique les deux phrases à la forme négative reçoivent des jugements opposés. Voir entre autres Fava (2001 : 708) à propos du rôle du facteur énonciatif dominant dans la complémentation d'un même verbe.

- ? Je ne sais pas que le paquet est arrivé.

- Je ne sais pas si le paquet est arrivé.

7

Les exemples (9a) et (9b) sont fabriqués par nous-même, tandis que (9c) est tiré de Muller (2001).

8

Nous suivons les conventions de notation adoptées par Gross (1975) : *E* indique un élément zéro ; *N0*, *N1* et *N2* indiquent des groupes nominaux indexés se référant aux différentes positions qu'ont les groupes nominaux dans la phrase (sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect) ; *Qu P* et *si P ou si P* indiquent respectivement une complétive sans spécification de mode et une interrogative indirecte totale dite « disjonctive ».

9

D'autres différences sont identifiées au niveau des constructions syntaxiques, quoique les tests ne soient pas toujours décisifs. Huot (1981 : 108) observe que l'extraction de la complétive est acceptable dans les cas où un adverbe comme *surtout*, *plutôt* ou bien un modalisateur est inséré entre *c'est* et la complétive. En même temps, Huot exclut l'acceptabilité de l'extraction d'une interrogative indirecte, mais elle ne la vérifie pas dans le même contexte :

- C'est surtout que Pierre ait été reçu avec des notes pareilles qui tient du mystère.

- *C'est s'il connaît une auberge que je lui demandais.

En effet, d'après Roubaud et Sabio (2010) une certaine manipulation de la phrase permet l'extraction d'une interrogative indirecte (voir aussi les exemples (13a-d) dans le texte) :

- C'est pas le nombre d'étoiles qui compte, c'est si elles sont lumineuses ou pas.

10

D'après Huot (1981 : 130) les emplois prépositionnels des interrogatives indirectes « sont à peu près complètement exclus » en

français standard, en raison du fait que la préposition est effacée dans les registres de langue non-populaires, et que les seuls verbes concernés seraient ceux dont le complément est introduit par la préposition *de* ou *à*. Les exemples fournis cependant ne concernent que des verbes dont le complément est introduit par *de* :

- Ça dépend comment tu l'entends.

- Le porteur s'enquiert où déposer les paquets.

Sandfeld (1965, § 40), Grevisse et Goosse (1993, § 1104) et d'autres citent la phrase de Maurice Barrès « On disputait s'il fallait être barrésiste ou barrésien » où le complément du verbe serait normalement introduit par la préposition *sur*. Cette phrase est marquée comme agrammaticale toujours par Huot (1981 : 130). Cependant, Nakamura (2008) propose d'autres exemples de verbes dont le complément est introduit par la préposition *sur* :

- La commission a interrogé Léa (?*E + sur) si elle avait eu une relation extraconjugale ou pas.

- Léa s'est interrogée (?E + sur) si elle aimait Luc vraiment ou pas.

11

Dans l'exemple (12a), proposé par Achard-Bayle (2007), la lecture hypothétique est possible bien que la subordonnée soit en fin de phrase, en position postverbale. Dans l'exemple (12b) l'anaphorique *le* est ambigu : il peut renvoyer au fait (*qu'il avait des préférences*) ou bien à la totalité de la disjonction (*s'il avait des préférences ou non*) : dans ce dernier cas, selon Corminboeuf, l'interprétation est alors interrogative. Muller (1996 : 216-217) propose la notion de « construction coucou » pour désigner les cas où une subordonnée hypothétique se trouve reprise en position de régime, c'est-à-dire « dans une position fonctionnelle à laquelle elle n'a en principe pas droit ». Nous renvoyons à ces analyses, ainsi qu'à l'ouvrage de Le Goffic (1993), pour une discussion de ces exemples.

12

Par exemple, dans le cas du verbe *accorder*, nous aurons :

- Max accorde le piano.

- Max accorde cinq minutes à Paul pour faire les lits.

Le principe d'expansion maximale n'est pas à confondre avec le *test d'expansion* employé pour analyser la syntaxe des questions (MUNSAT 1986).

13

En ce qui concerne la comparaison entre l'allemand et le français, la correspondance entre *wenn* et *si* hypothétique n'est pas univoque parce que *wenn* peut être traduit aussi par d'autres conjonctions, comme *quand* ou *puisque* (PROVÔT-OLIVIER 2011). En outre, la forme *als ob* introduit une proposition subordonnée hypothétique irréaliste (DUDEN 2011) et correspondrait à la locution conjonctive française *comme si* ayant la même fonction (*Trésor de la langue française*). En anglais, la conjonction *whether* est réservée aux subordonnées interrogatives et admet la forme disjonctive, comme dans : *He asked whether or not I wanted to insure my luggage* (Il demanda si je voulais assurer mon bagage ou non). Cependant, son emploi se superpose à celui de la conjonction *if*, qui est également employée dans les périodes hypothétiques : *He asked if I wanted to insure my luggage or not* (HUDDLESTON, PULLUM 2002). C'est un vaste champ d'études, que nous n'explorerons pas ici.

14

L'exemple (15b) est tiré de *Die Zeit*, 18 Novembre 2012, «Anschauen heißt Ja, Wegschauen Nein» ; (16a) de *Die Zeit*, 27 September 2007, «Würde» ; (17a) de Provôt-Olivier (2011: 386). Les autres exemples sont des phrases modifiées.

15

La phrase (19a) est tirée de Huot (1981 : 128), tandis que (19b) et (19c) sont de Borillo (1978 : 69).

16

Il s'agit de la construction définitionnelle de la table 5 des verbes à complétive chez Gross (1975). Voir également Tolone (2012).

17

(20a) *Le Figaro*, 25 mars 2014, «François Hollande cherche sa contre-attaque» ; (20b) Cadre Emploi, 26 janvier 2011, «7 astuces pour perfectionner son anglais» ; (20c) Claire Lefebvre, «Créer, avec qui?», *Actes du séminaire La création d'entreprise - 7e séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises*, INSEE, 6 décembre 2001, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=imet099>.

18

(21a) Conseil de communauté de Lille Métropole, Procès-verbal de la séance du 29 juin 2012, <http://www.lm-tv.fr/common/conseils/PVC/PVC-20120629.pdf> ; (21b) *Le Monde*, 25 septembre 2012, «Manuel Valls, garant de la gauche durable».

19

(22a) Cour de Cassation, 2003, «Avis de M. Benmakhlouf, Premier avocat général» ; (22b) *Nord Éclair*, 4 avril 2010, «Seul le résultat de mon équipe m'importe» ; (22c) *Le Figaro*, 15 mai 2012, «Ayrault, la consécration d'un homme discret» ; (23d) *Radio France Internationale*, 25 septembre 2009, «Polémiques au campus d'été de l'UMP» ; (22e) *Le Huffington Post*, 19 décembre 2013, «Qui veut la peau du cinéma français?».

20

es deux jugements sont de Muller (1994). Certains de nos informateurs auraient tendance à accepter ces phrases, si le verbe de la subordonnée était au présent : *S'il vient m'importe peu*.

21

(24a) Léonard de Marandé, *Morales chrestiennes du théologien françois*, Paris, Michel Soly, 1645, p. 312 ; (24b) Philippe Antoine Merlin, Louis Rondonneau, *Questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux*, Paris, Auguste Wahlen et Comp., 1828, p. 332 ; (24c) Jean Guéhenno, *Entre le passé et l'avenir*, Paris, Grasset, 1979 ; (24d) Emmanuel Martin, «L'intertexte baroque du 'Récit de Thérémène'», dans Chantal Foucrier, Daniel Mortier (éd.), *L'Autre et le Même. Pratiques de réécritures*, Rouen, PUR, 2001, p. 153 ; (24e) Blog Miss Blemish, 25 janvier 2014, « Bloguer: Faire de ses passions une profession » <http://missblemish.fr/bloguer-faire-ses-passions-profession>.

22

(25a) Le Figaro, 9 janvier 2014, « En Allemagne, la famille avant la politique » ; (25b) L'Express, 10 novembre 2011, « Léa Drucker, qu'avez-vous lu? » ; (25c) Libération, 3 février 1999, « La culture du navet : Cette semaine, Rush Hour (de Brett Ratner) » ; (25d) Jean Vautrin, *Un grand pas vers le Bon Dieu*, Paris, Grasset, 1989, § 38.

On observe également des interrogatives indirectes partielles :

- *Peu importe qui l'a dit* (GREVISSE, GOOSSE 1993, § 1104) ;

- *Peu m'importe qui sera le prochain maire* (Ouest France, 26 mars 2014, « Peu m'importe qui sera le prochain maire »).

23

(26a) Julien Milanesi, « L'obsession du chiffre », *Ecorev, Revue critique d'écologie politique*, 31, 23 mars 2009 ; (26b) Julien Salingue et Amélie Boiteux, « Entretien avec Adel Samara », *Global Research*, 29 août 2007.

24

(27a) *Le Nouvel Economiste*, 24 août 2010, « Peu importe le fait de savoir si Nicolas Sarkozy et François Fillon s'entendent bien ou mal » ; (27b) *Le Figaro*, 8 mars 2008, « Répondre à un commentaire », plus.lefigaro.fr/comments_reply/121523.

25

(28a) *Le Soir*, 15 avril 1999, « Genval - Nouveau spectacle des Compagnons du Flétry. Pirandello s'amuse sur les planches » ; (28b) *Le Monde*, Contre-Pied blog, 28 juin 2012, « Europcar-Le mal est fait ».

26

(29a) *Le Monde des religions*, 11 avril 2011, « Raphaël Enthoven: "Il importe peu de savoir si Dieu existe" » ; (29b) Blog Bonnegueule, 9 août 2013, « Hugo Jacomet, de Parisian Gentleman ».

27

Les jugements des exemples (30), (31) et (32) sont de Borillo (1978 : 64). Par comparaison, en italien des structures analogues sont tout à fait naturelles, même sans verbe à l'infinitif. La présence du verbe *sapere* (savoir), au contraire, à notre avis alourdirait la phrase :

- Resta la questione se il termine applicabile sia quello vecchio di dieci anni o quello nuovo di tre (Corte Costituzionale, *Sentenza n. 128/1996*). (Il reste la question de savoir si le terme à appliquer est l'ancien terme de dix ans ou le nouveau de trois ans)

- Si pone la questione (E + di sapere) se possiamo farlo.

- Si porrà il problema (E + di sapere) di chi è responsabile.

28

Les exemples sont tirés de Borillo (1978).

29

Nous renvoyons aux *Ressources linguistiques* du Laboratoire Gaspard-Monge de l'Université Paris-Est, à la page <http://infolingu.univ-mlv.fr/DonneesLinguistiques/Lexiques-Grammaires/Visualisation.html>.

30

(39a) *Slate*, 5 avril 2013, « Les journalistes gays en première ligne sur le mariage pour tous » ; (39b) *La Métropole*, 1 mai 2014, « Comment négocier pour gagner ».

31

Il s'agit de la construction définitionnelle de la table 4 des verbes à complétive chez Gross (1975). Voir également Tolone (2012).

32

(40a) Inovaport, Twitter, 18 septembre 2014 ; (40b) Forum La Bouilloire, 14 septembre 2011 ; (40c) Forum Le monde des reptiles, 15 mars 2013 ; (40d) One Direction – Source, Facebook, 26 septembre 2012.

33

Les exemples et la mise en évidence dans (41d) sont de Wimmer (1981a).

34

Les exemples (42a) et (42b) sont tirés de Grevisse et Goosse (1993, § 411).

35

Pour un regroupement sémantique des verbes introducteurs d'interrogatives indirectes, nous renvoyons à Wimmer (1983), mais aussi à Peeters (1994), Muller (1996), Defrancq (2005) et Vecchiato (2012).

36

(43a) Claire Lefebvre, «Créer, avec qui? », Actes de *La création d'entreprise - Projets et réalisations - 7e séminaire* de la Direction des Statistiques d'Entreprises, 6 décembre 2001, <http://www.insee.fr/fr/ppp/sommaire/imet99q.pdf> ; (43b) *La Métropole*, 1 mai 2014, «Comment négocier pour gagner ».

37

(45) Marco Bélanger, *Existe-t-il des dilemmes moraux insolubles ?*, Paris, Harmattan, 2011, p. 75.

38

(46a) Blog *Sens critique*, 12 septembre 2011, «Kurt et Courtney » ; (46b) *Mon blog de fille*, 18 mars 2014, « Féminité et maternité » ; (46c) Nicolas Lemay-Hébert, « Multiethnicité ou ghettoisation ? Statebuilding international et partition du Kosovo à l'aune du projet controversé de mur à Mitrovica », *Études internationales*, 43(1), 2012, p. 27-47.

Sara Vecchiato, *SI P comme partie de la valence verbale. Le cas du verbe IMPORTER*, Repères DoRiF n. 6 - Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien. Hommage à Claire Blanche-Benveniste, March 2015, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=192